

**Société ART COURTAGE 30 rue de la République 69292 LYON cedex 02**

Bj

M..MM de la Société ARISTOPHIL

*(La Société ARISTOPHIL collectionne et détient la plus grande collection Française de lettres et manuscrits de renommée mondiale)*

*(La société, les musées, l'institut, les collections)*

Pour faire connaitre nos collections aux amateurs d'arts, nous proposons l'envoi de liens sur les reportages de TF1 concernant les lettres et manuscrits rares

Acceptez-vous de les recevoir ?

Si vous partagez avec nous cette passion il vous suffit de nous laisser vos coordonnées, nous vous contacterons (Sans engagement).

*Autre avantage les objets d'arts bénéficient d'une fiscalité avantageuse.*

*De plus pour les assujettis à l'ISF une sortie de l'imposition est tout à fait possible*

*ARISTOPHIL vous permettra d'apporter une meilleure valorisation de votre patrimoine à terme et de plus vous contribuerez à la valorisation du patrimoine Français*

A très bientôt

## Concept résumé

**ARISTOPHIL** est positionné sur le marché de l'art depuis 25 ans avec un succès grandissant comme en témoignent ces dix dernières années.

Leader Européen sur son marché et présent en France et DOM-TOM, Belgique, Autriche, Suisse, Hong Kong.

**2003 Première convention CORALYS**

**2004 Le premier musée des lettres et manuscrits ouvre ses portes le 18 juin rue de Nesle dans le 6ème arrondissement de PARIS.**

**2005 Filiale BELGE**

**2006 Magazine plume**

**2010 Transfert du siège au 222 Boulevard saint Germain 75 007 PARIS**

**2013 Inauguration de l'Institut des Lettres et des Manuscrits qui sert également pour les expositions temporaires, sièges et recevoir des clients.**

Et parmi ces activités on retiendra

Les partenariats institutionnels

Les acquisitions de grandes collections

Les expositions ARISTOPHIL et le musée des lettres et manuscrits

Les expositions ARISTOPHIL hors les murs et le musée des lettres et manuscrits

Les dons et Mécénats

Les prêts aux musées en France et dans le monde

Les éditions de beaux livres

La participation à diverses éditions

### INVESTIR : *L'INDIVISION*

**ARISTOPHIL** achète une œuvre ou un ensemble représentant une collection d'un montant de « x » parts divisé en part égale. Le montant de la part est de 2 500 €

Certifiée par acte notarié une indivision est créée et un gérant est nommé.

Ce dernier est indépendant de la société ARISTOPHIL.

Ces parts sont cédés aux indivisaires par un acte de vente qui est signé avec la société ARISTOPHIL.

Un contrat de garde et de conservation est mis en place afin de protéger les lettres et les manuscrits.

Nous pouvons dire que ce contrat de garde est un bail avec la société ARISTOPHIL. De ce fait la société est locataire pendant la période des 5 ans.

Le contrat de garde et de conservation observe une date d'entrée ainsi qu'une date de sortie sur laquelle figure les plus-values générés lorsque le client souhaite vendre à la société ses parts.

**Exemple 5 ans 43.50% brut soit pour 100....143.50**

**43.5 / 5 ans = 8,75 % de moyenne annuelle**

### INVESTIR : *LA COLLECTION PRIVEE AMADEUS*

**L'INVESTISSEUR** peut demander un achat sur un produit spécifique, une collection, un auteur en particulier, une œuvre complète.

Il est préférable que l'investisseur laisse la société ARISTOPHIL constituée pour le client cette collection.

**ARISTOPHIL** recherchera cette œuvre dans son catalogue constitué à ce jour d'environ 140 000 œuvres.

**ARISTOPHIL** peut également proposer des œuvres préconstituées le jour de la signature.

Pour cela le client doit investir un minimum de 30 000 €. Une collection privée commence à partir de 15 000 €.

Le bon de commande est établi le jour de la signature avec pris du chèque qui sera encaissé lorsque le dossier sera arrivé chez ARISTOPHIL.

Un contrat de garde et de conservation est mis en place afin de protéger les lettres.

Le contrat de garde et de conservation observe une date d'entrée ainsi qu'une date de sortie sur laquelle figure les plus values générées.

**Exemple 5 ans 42.50% soit pour 100....142.50**

**42.5 / 5 ans = 8. 50 % de moyenne annuelle**

*Collection privée sortie avant terme*

*Pas sur les indivisions sauf dans des cas spécifique tel que Décès, Chômage d'une des personnes du foyer fiscal, divorce)*

*Dans tous les cas il faut prévoir un repreneur pour les parts d'indivisions sauf pour le décès.*

## **MARCHE DE L'ART**

LIBRAIRES---SALLES DES VENTES---MUSEES---COLLECTIONNEURS PRIVES ---SOCIETES D'INVESTISSEMENTS-----

### **ADMINISTRATION FISCALE**

L'administration reconnaît 3 grandes catégories :

<i>FINANCIER</i>	<i>IMMOBILIER</i>	<i>DIVERS</i>
AMF		
ASSURANCE PLACEMENT	DEFISCALISATION VENTE D'ANCIEN	ART / VINS /OR /FORÊTS
VALEUR DE RACHAT AVANT TERME Possible	CELA N'EXISTE PAS	INTERDIT sauf cas spécifique
		PLUS VALUES INVESTISSEURS

### **FISCALITE SUR LES ŒUVRES D'ART**

TAXE FORFAITAIRE à la revente **6.50 %** Nominal + plus-values

Ex :  $100 + 43.75\%$  brut 5 ans = 143.75 - 6.50% = 134.41 =  $34.40 : 5 = 6.88 \%$  net / an

TAXE sur la plus-value : Elle n'est intéressante que si nous avons une durée courte de 1, 2, 3, voir 4 ans sur des **collections privés**.

Ex :  $100 + 43.50\%$  brut 5 ans = 43.50 - (19% + 15 CSG soit 34.50%) = 28.50% = **5.70 net**

Depuis le 1/01/ 2014 c'est l'acheteur qui déclare la fiscalité pour le compte du vendeur.

Ce qui fait que la fiscalité est prise à la source et le client reçoit un chèque du capital avec la plus-value nette de fiscalité.

**Déclaration fiscale** : Formulaire 2091 utilisé par la société ARISTOPHIL

### **ISF**

L'ISF sort de l'assiette de calcul

Ex : Un Client qui possède 1,400 M€ et qui investit 110 000 € dans des œuvres d'art sort de l'ISF avec un montant de patrimoine de 1,290 M€

Il est donc en dessous du seuil de l'ISF qui se situe à ce jour à 1,290 M€

## *ARISTOPHIL*

Principe pour générer de la trésorerie : Il faut vendre des Lettres et des Manuscrits du stock qui appartient en pleine propriété à la société.

Exemple en 2012 ----- vente d'environ 2 000 œuvres pour un montant avoisinant les 46 M€

1/3 Permette de faire des acquisitions privée

2/3 pour le paiement des clients au terme

A ce jour environ 40 % de nos clients demandent leurs paiements au terme pour s'assurer que la société respecte ses engagements.

Sur ces 40 % , 15% ré investissent dans les 4 mois suivants.

### **Les achats d'ARISTOPHIL se répartissent de la façon suivante :**

- Ventes de gré à gré 75% ( Famille privé ayant des besoins d'argent ou doivent régler leurs problèmes de successions )
- Enchères 24% ( Nous devons passer par là pour compléter parfois nos collections )
- Collection privée 6 % ( Il s'agit de collectionneurs qui souhaitent acquérir des pièces que nous avons et de même pour la société )

## ***CERCLE ARISTOPHIL***

Le cercle a été créé en janvier 2014 pour remercier nos clients qui nous ont fait confiance.  
De cette façon nous pouvons également espérer que ces mêmes clients fassent de la recommandation auprès de leurs amis.  
3 niveaux de cartes sont mis à disposition pour les clients en fonction de leurs investissements.  
Les cartes ont une validité de 3 ans commençant à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014.

### **Investissement de 20 000 à 100 000 € ...Carte VICTOR HUGO...3 ANS**

#### **AVANTAGES**

##### **CULTURELS**

Accès Musées PARIS/BRUXELLE  
Abonnement Magazine PLUME ( 3 ans )  
Abonnement Lettre Musée ( 3 ans )  
INSTITUT Visite et déjeuner

#### **PRIVILEGES**

Nuit dans 5 étoiles à PARIS  
Hôtel Montalembert avec pdj en couple  
Visite au choix  
Musée d'Orsay ou le Louvre  
Région CANNES  
Restaurant Le PLAYA avec déjeuner

### **Investissement de 100 000 € à 400 000 €**

Avantage de la Carte VICTOR HUGO + (au choix)  
Grand prix de Formule 1 MONACO ou Festival de CANNES  
Déjeuner au FOUQUET'S  
Prise en charge de leurs déplacements  
Spectacle au choix.

### **Investissement de plus de 400 000 €**

Avantage 1 + 2 + Visite Méditerranée en yacht + jet privé ARISTOPHIL pour gérer les déplacements des clients sur les lieux de manifestations ( Cannes, Monaco, Paris )

## **REPONSES AUX OBJECTIONS**

### **L'investissement proposé par ARISTOPHIL n'est pas sécurisé !**

La sécurité passe avant tout par le fait que les oeuvres acquises par les investisseurs sont assurées par les LLOYDS contre le vol, l'incendie et tous les risques de dégradation.

Le marché des Lettres & Manuscrits de collection est en constante évolution depuis des décennies. Ce marché, confidentiel à une époque, était déjà présenté comme une valeur refuge pour un bon nombre d'investisseurs et de collectionneurs car son évolution est régulière et non volatile. ARISTOPHIL n'a fait que mettre en lumière ce marché. Les perspectives d'avenir de ce marché sont, de plus, prometteuses.

### **L'investissement ARISTOPHIL est un micromarché**

Ce n'est pas un micromarché mais un immense marché mondial dans lequel ARISTOPHIL n'est qu'un négociant parmi tant d'autres, la France comptant plus de 20 000 librairies spécialisées, l'Europe 45 000 et les Etats-Unis environ 220 000, outre les grandes maisons de vente aux enchères et tous les collectionneurs et investisseurs privés.

La part du marché des livres, des manuscrits et des lettres anciens et rares est supérieure à 8% du marché mondial de l'Art. ARISTOPHIL représente moins de 5% du marché des livres, des manuscrits et des lettres rares et anciens.

### **Quid de l'expertise des oeuvres ?**

Comment être sûr que la collection vaut vraiment ce qu'elle vaut ?

La valeur des oeuvres correspond au prix du marché avec une couverture assurantielle (Lloyd's) basée sur l'expertise des plus grands experts indépendants dans le domaine et sur une expérience de 25 ans. C'est la confrontation des différentes estimations qui fixe le prix de l'oeuvre.

Les achats que réalise ARISTOPHIL sont systématiquement effectués après avis d'experts en Lettres & Manuscrits souvent agréés auprès des Tribunaux et la Cour d'Appel de Paris ; ces experts, indépendants, interviennent tant pour authentifier le document que pour estimer son prix d'achat.

### **Comment le contrat à terme peut apporter un taux de 40% ?**

Le marché de l'Art est fortement décorrélé des marchés financiers. Mis à part l'Art Contemporain, le marché de l'Art, et en particulier celui des Lettres & Manuscrits, est prospère et connaît une évolution continue depuis des dizaines d'années.

La stratégie d'ARISTOPHIL est de se positionner et de sélectionner uniquement des pièces maîtresses et exceptionnelles dont l'évolution est encore plus significative. ARISTOPHIL sait aussi mieux que personne valoriser ces acquisitions au travers d'expositions, d'ouvrages, de communication média, etc...

## Le Prix de Promesse de Vente indiqué sur les conventions est basé sur une moyenne du marché.

La politique d'ARISTOPHIL consiste à mutualiser les risques au travers de collections diversifiées et lui permettre ainsi de lever son option au terme.

De plus, une étude, actualisée chaque année, porte sur l'évolution du prix de centaines de lettres et manuscrits durant les 40 dernières années. L'évolution annuelle moyenne enregistrée sur cette période est de 9,9% (attention : il s'agit d'une étude empirique et « les performances passées ne préjugent en rien des performances futures »).

Selon un indice anglais, le PFC40 (indice détaillant l'évolution du cours de 40 autographes échangés régulièrement, y compris ceux des célébrités et personnalités historiques, crée par Paul Fraser), l'évolution serait de 13,80% depuis 2000.

EXEMPLE Année	Valeur de référence	Valeur en 2010	Croissance annuelle
MUSIQUE : Ludwig van BEETHOVEN <i>Lettre Autographe Signée (5 pages)</i>			
1980	45 500 €	450 000 €	9,60 %
LITTERATURE Victor HUGO <i>Manuscrit "L'art d'être grand-père"</i>			
1986	2 250 €	35 000 €	12,11 %
PEINTURE Vincent VAN GOGH <i>Lettre Autographe Signée illustrée</i>			
1985	36 420 €	600 000 €	11,86 %



**Quel est l'investissement minimum**

L'investissement minimum pour des parts d'indivision est de 3 parts de 2 500 euros chacune soit 15 000 euros

**Une fois acheté qu'advient il de mon investissement ?**

Il est protégé par un contrat de garde qui en préserve l'état, sa valeur, et son rachat au terme.

A la différence des programmes de défiscalisations traditionnels (ex : *Duflot*) où l'investissement se fait sur la base d'un revenu mensuel, l'investissement dans l'art demande un capital disponible immédiat

Dans ce programme il est de 15 000 euros minimum

**IMPORTANT**

\*Disposer de 15 000 euros minimum

\* <http://www.aristophil.com/>